|  |  |
| --- | --- |
| Nouveau logo MDPH_sept 2016 | **FICHE DE POSTE****Référent(e) de Proximité Système d’Informations Harmonisé (SIH)** |

|  |
| --- |
| Catégorie : BRattachement hiérarchique : Chef de Service Système d’Information et StatistiquesLocalisation : ArrasTemps completContrat à durée déterminée d’une durée de 3 ans renouvelable |

|  |
| --- |
| **PREAMBULE :** La Maison Départementale des Personnes Handicapées offre un accès unique aux droits et prestations ainsi qu’à toutes les possibilités d’appui dans l’accès à la formation, à l’emploi et à l’orientation vers les établissements et services, et doit faciliter les démarches des personnes handicapées et de leur famille.A ce titre, elle instruit, dans les conditions de délais et d’éligibilité définies par la réglementation, toutes les demandes d’orientation ou de prestation qui lui sont soumises (environ 50 000 dossiers sont déposés et traités chaque année) et engage, avec ses partenaires institutionnels et associatifs, les actions favorisant l’information, l’orientation, l’accompagnement effectif et l’inclusion des personnes en situation de handicap.La MDPH est dirigée par son directeur, interlocuteur privilégié du Président de la MDPH et membre du comité de direction du Pôle des Solidarités du Département du Pas de Calais. Le directeur est appuyé par une directrice adjointe.La MDPH, composée d’une centaine d’agents, est organisée en 6 services : Accueil et Accès aux droits, Evaluation, Décisions et qualité, Accompagnement, Systèmes d’information et statistiques, Appui et Ressources.Le Système d’Information (SI) commun des MDPH est un chantier impulsé par la CNSA. Il est introduit par la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l’adaptation de la société au vieillissement qui confère à la CNSA la mission de conception et d’harmonisation des systèmes d’information MDPH et son interopérabilité avec les partenaires du médico-social.Compte-tenu de sa complexité, le déploiement de ce processus d'harmonisation est réalisé par paliers successifsLa CNSA a sollicité la MDPH du Pas-de-Calais pour assurer le rôle de référent de proximité du SI Harmonisé pour le parc Worldline (éditeur de GENESIS).Dans ce cadre, le référent de proximité intervient, auprès des 11 MDPH du parc Worldline, en appui du déploiement et la mise en œuvre des différents paliers. |

|  |
| --- |
| **POSITIONNEMENT :**Le référent de proximité est placé sous l’autorité directe du chef de service système d’information et statistique.Il intervient dans le cadre des missions confiées par la CNSA et travaille en collaboration avec l’équipe déploiement et conduite du changement de la CNSA.Il entretient des relations étroites avec les différents services des 11 MDPH du parc Worldline (Alpes-Maritimes, Ardèche, Corrèze, Gard, Indre-et-Loire, Lot, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Tarn, Vaucluse et Val-de-Marne) et des relations ponctuelles avec la Direction des Services Numériques du département. |

|  |
| --- |
| **MISSIONS PRINCIPALES :*** Assister les utilisateurs du SI MDPH, orientés par le Centre de service de la CNSA, dans le cadre de l’adaptation d’un paramétrage local, d’une aide à la résolution de problèmes d’utilisation du SI, dans les fonctions liées au centre de données, dans l’appui à la production d’outils de pilotage.
* Aider les départements à l’identification des pré-requis nécessaires à l’installation des nouvelles versions et assurer un appui aux départements de manière à sécuriser le déploiement des nouvelles versions du SI-MDPH.
* Préparer les supports de formation permettant la présentation des nouveaux concepts harmonisés et les nouvelles fonctionnalités mises à disposition par l’éditeur.
* Réaliser des formations d’acteurs et de relais identifiés sur l’ensemble des départements.
* Construire des supports de formation à destination des nouveaux arrivants.
* Organiser et animer des temps communs permettant le traitement des questionnements relatifs à la prise ne main des nouveautés, le suivi de la bonne prise en main des outils, le bilan de l’usage du SI, le recueil des doléances sur le plan du SI, des besoins particuliers d’appui.
* Participer à l’animation et à la promotion du SI MDPH.

**AUTRE(S) MISSION(S) :*** Participer aux réunions mensuelles du comité « référents de proximité SI MDPH » de la CNSA, pour partager l’avancée des travaux, les bonnes pratiques, les documents de référence, les difficultés rencontrées.
* Compléter les différents documents de suivi à destination de la CNSA.
 |

|  |
| --- |
| **SAVOIRS :*** Connaissance de la loi du 11 février 2005, de ses dispositifs et des acteurs relatifs au champ du Handicap
* Connaissances des droits et prestations
* Connaissances dans le domaine des systèmes d'informations : structuration d'un Système d'Informations, architecture d'un système applicatif et fonctionnement d'un service informatique

**SAVOIR FAIRE :*** Aisance orale et rédactionnelle
* Maîtrise des outils Bureautique (Word, Excel, Powerpoint)
* Maîtrise des outils informatiques GENESIS et MULTIGEST
* Expérience en matière de conduite de réunions, d’animation de groupe et de formation souhaitée

**SAVOIR ETRE*** Capacités d’écoute et de pédagogie
* Sens du travail en équipe, en transversalité et en réseau
* Disponibilité et accessibilité
* Prise d’initiatives et autonomie
* Rigueur et méthode
* Bonnes capacités d’analyse et de synthèse
* Ouverture d’esprit, capacité d’adaptation à des activités et méthodes nouvelles, esprit d’équipe et de coopération
* Sens de l’organisation et du reporting à la hiérarchie
 |

|  |
| --- |
| **CONDITIONS D’EXERCICE** * Déplacements réguliers au niveau national
* Poste éligible au télétravail
 |

|  |
| --- |
| **Forma** |
| **CONTACT :**Renseignements sur le poste : Arnaud DUBOIS – Chef du Service Système d’Information et Statistiques  Tél. 03 21 21 84 42Courriel : dubois.arnaud@mdph62.frRenseignements administratifs :Marie MOTEL – Responsable du Service appui et ressourcesTél : 03 21 21 84 12Courriel : motel.marie@mdph62.fr |

|  |
| --- |
| **Candidature à adresser à Mme Marie MOTEL avant le 29/04/2022** |